

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

3 septembre 2020

et qu'elle a été faite le

3 septembre 2020

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents: 35

Absents suppléés : 1

Absents excusés: 12

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2020_09_095

Objet:

Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs et proposition d'une liste de commissaires

COMMUNAUTE DE COMMU ID: 039-243900560-20200910-DCC2020_09_095-DE 1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du jeudi 10 septembre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt, le 10 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à ORCHAMPS (39700), après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Présents : Brans : M. Michael PERES Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre: M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO, M. Anthony FALCONNET Etrepianey: M. Laurent CHENU Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey: Mme Lydia LUTHRINGER La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière: Mme Isabelle GUILLOT Louvatange: M. Gérôme FASSENET Montmireyla-Ville: M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château: M. Martin DAUNE Mutigney: M. Eric DRUOT Offlanges: M. Jean-Claude THABARD Orchamps: Mme Lucette NAEGELLEN Our: M. Segundo ALFONSO Pagney: M. Michel GANET Plumont: M. Christophe PERRET Ranchot: Mme Séverine DEVILLE, M. Gérard ROBERT Raphaël TEMPESTA Romain: CHANCENOTTE Salans: M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: M. Stéphane ECARNOT Vitreux : M. Alain GOMOT.

Suppléés : Ougney : M. Nicolas TONNELIER

Absents excusés: Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre: Mme Laure VALENTIN, Mme Stéphanie PICOT Fraisans: M. Hubert BACOT Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Barbara PANOUILLOT Rans: M. Jean-Louis MORLIER Rouffange: M. Didier TISSOT Serre les Moulières: M. Claude TERON

Secrétaire de séance : Mme Nathalie HONORIO

Procurations de vote :

Mandants: Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre: Mme Laure VALENTIN Dampierre: Mme Stéphanie PICOT Fraisans: M. Hubert BACOT Orchamps: M. Régis CHOPIN Orchamps: M. Olivier DEMANDRE Orchamps: Mme Barbara PANOUILLOT Rans: M. Jean-Louis MORLIER Rouffange: M. Didier TISSOT

Mandataires: Salans: M. Philippe SMAGGHE Dampierre: M. Alain GOUNAND Dampierre: M. Anthony FALCONNET Fraisans: M. Sébastien HENGY Evans: M. François GRESET Ranchot: Mme Séverine DEVILLE Orchamps: Mme Lucette NAEGELLEN Rans: M. Raphaël TEMPESTA Ranchot: Mme Séverine DEVILLE Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.



CREATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES 1.ID::039-243900560-20200910-DCC2020_09_095-DE

PROPOSITION D'UNE LISTE DE COMMISSAIRES

En vertu de l'article 1650 A du Code général des impôts, les EPCI soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique ont l'obligation de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

La Communauté de Communes Jura Nord doit donc créer sa CIID, en accord avec son régime fiscal. Le mandat des commissaires de la CIID est calé sur la durée de celui des conseillers communautaires.

Dans le cadre de l'installation des nouvelles instances communautaires, il convient donc de créer cette Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) et proposer une liste de commissaires à l'administration fiscale.

Rôle de la Commission : elle a un rôle consultatif dans le cadre de la mise à jour des paramètres départementaux d'évaluation des locaux professionnels et également un rôle d'information sur l'administration fiscale des changements en matière de constructions sauvages, constructions neuves changements de consistance et d'affectation des propriétés bâties, changements de caractéristiques physiques ou d'environnement des propriétés bâties susceptibles d'entraîner une variation de plus d'un dixième de la valeur locative.

Cette Commission est composée :

- Du Président de l'EPCI ou de son Vice-président délégué,
- De 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

Conformément au 1 de l'article 1650 A du Code général des impôts (CGI), les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgés de 18 ans au moins,
- Être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- · Jouir de leurs droits civils,
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des Communes membres,
- Être familiarisés avec les circonstances locales,
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 2 septembre 2020 ;

Présidence : Monsieur le Président

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel GANET	Gilbert LAVRY
Jean-Claude THABARD	Emmanuel BARBERET
Alain GOUNAND	Philippe SMAGGHE
Eric PERTUS	Alain GOMOT
Segundo ALFONSO	Yves COINCENOT
Michel BENESSAINO	Marie-Anne LONGY
François GRESET	Isabelle GUILLOT
Dominique JOLY	Lydia LUTHRINGER
Sébastien HENGY	Martin DAUNE
Régis CHOPIN	Aurélie CHANCENOTTE

Envoyé en préfecture le 22/09/2020

Reçu en préfecture le 22/09/2020

Affiché le 22/09/2020



ID: 039-243900560-20200910-DCC2020_09_095-DE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- crée la Commission Intercommunale des Impôts Directs ;
- constitue une liste de commissaires composée de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants ;
- charge Monsieur le Président à proposer la liste des commissaires à l'administration fiscale.

Pour extrait conforme, Le Président de JURA NORD, Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 45 Contre: 0 Abstention: 0

